



**FÉDÉRATION
SUD-RAIL**

**ÉTATS FINANCIERS DE
L'EXERCICE 2024**

FÉDÉRATION SUD-RAIL

États financiers de l'exercice 2024

Mesdames, Messieurs,

Vous nous avez mandatés pour procéder à la présentation des comptes de votre structure pour l'année 2024.

Nous avons établi le bilan, le compte de résultat et l'annexe qui forment un tout indissociable.

Dans ce cadre, nous avons utilisé les données de l'inventaire en fin d'exercice réalisé par la structure et sous sa responsabilité.

Les comptes annuels ont été établis et présentés conformément aux dispositions des règlements n°2014-03 & n°2018-06 relatifs au plan comptable général et aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et CRC n°2009-10 du 3 décembre 2009 afférent aux règles comptables des organisations syndicales.

La situation de la structure est étudiée à partir des documents financiers et sociaux (bilan, compte de résultat & annexes), ainsi que des diverses informations complémentaires disponibles.

Notre rapport est constitué des éléments suivants :

Le compte rendu de travaux

La première partie comporte le bilan,

La deuxième partie comporte le compte de résultat,

La troisième partie comporte l'annexe.

Les comptes annuels sont par ailleurs soumis à la mission d'audit légal par le Commissaire aux comptes.

Nous vous remercions de la confiance que vous avez bien voulu nous accorder ainsi que nos interlocuteurs pour leur coopération.

Paris, le 25 septembre 2025

Xavier MAZEAU

Frédérique ARAGON

Philippe PALLUD, Expert-comptable

DocuSigned by:

1442910D1AE34C1...

SOMMAIRE DU RAPPORT

COMPTE RENDU DE TRAVAUX	3
LE BILAN	4
1. LE BILAN COMPARÉ (PATRIMOINE)	5
1.1. L'actif du bilan	5
1.2. Le passif du bilan.....	6
2. DÉTAIL DES COMPTES DE BILAN	7
2.1. Détail de l'actif	7
2.2. Détail du passif.....	8
LE COMPTE DE RÉSULTAT	9
1. RÉSULTAT GLOBAL.....	10
1.1. Résultat d'exploitation, résultat financier.....	10
1.2. Résultat exceptionnel, résultat de l'exercice.....	11
2. RÉSULTAT DÉTAILLÉ.....	12
2.1. Détail des produits.....	12
2.2. Détail des charges.....	13
2.2. Détail des charges (fin).....	14
ANNEXE AUX ÉTATS FINANCIERS	15
PRÉSENTATION DES RENSEIGNEMENTS DE L'ANNEXE.....	16
Présentation de la Fédération SUD-Rail	17
Faits marquants de l'exercice	17
Faits postérieurs à la clôture	17
1 - Présentation des comptes	17
2 - Règles et Méthodes Comptables	17
3 - Changement de méthode de présentation.....	19
4 - Changement de méthode d'évaluation	19
5 - Informations complémentaires	19
Tableau de détermination des ressources annuelles	19
Fait générateur retenu des cotisations	19
6 - Etat de l'actif immobilisé.....	20
7 - Etat des amortissements	20
8 - Etat des provisions.....	20
9 - Etat des créances et des dettes	21
10 - Produits à recevoir sur créances.....	22
11 - Charges à payer sur dettes	22
12 - Charges constatées d'avance	22
13 - Produits constatés d'avance	23
14 - Effectifs.....	23
15 - Suivi des fonds dédiés	23
16 - Variation des fonds syndicaux	23
17 - Contribution volontaire en nature	24
18 – Etat des subventions	24
19 – Etat des subventions d'investissement	24
20 – Tableau des charges des photocopieurs	25

COMPTE RENDU DE TRAVAUX

En notre qualité d'Expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission initiale du 9 décembre 2013 et à son avenant du 16 juillet 2024, nous avons effectué une mission de Présentation des comptes annuels de la Fédération SUD-Rail relatifs à l'exercice couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024 qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	522 207 €
Produits d'exploitation :	873 410 €
Résultat net comptable :	195 364 €

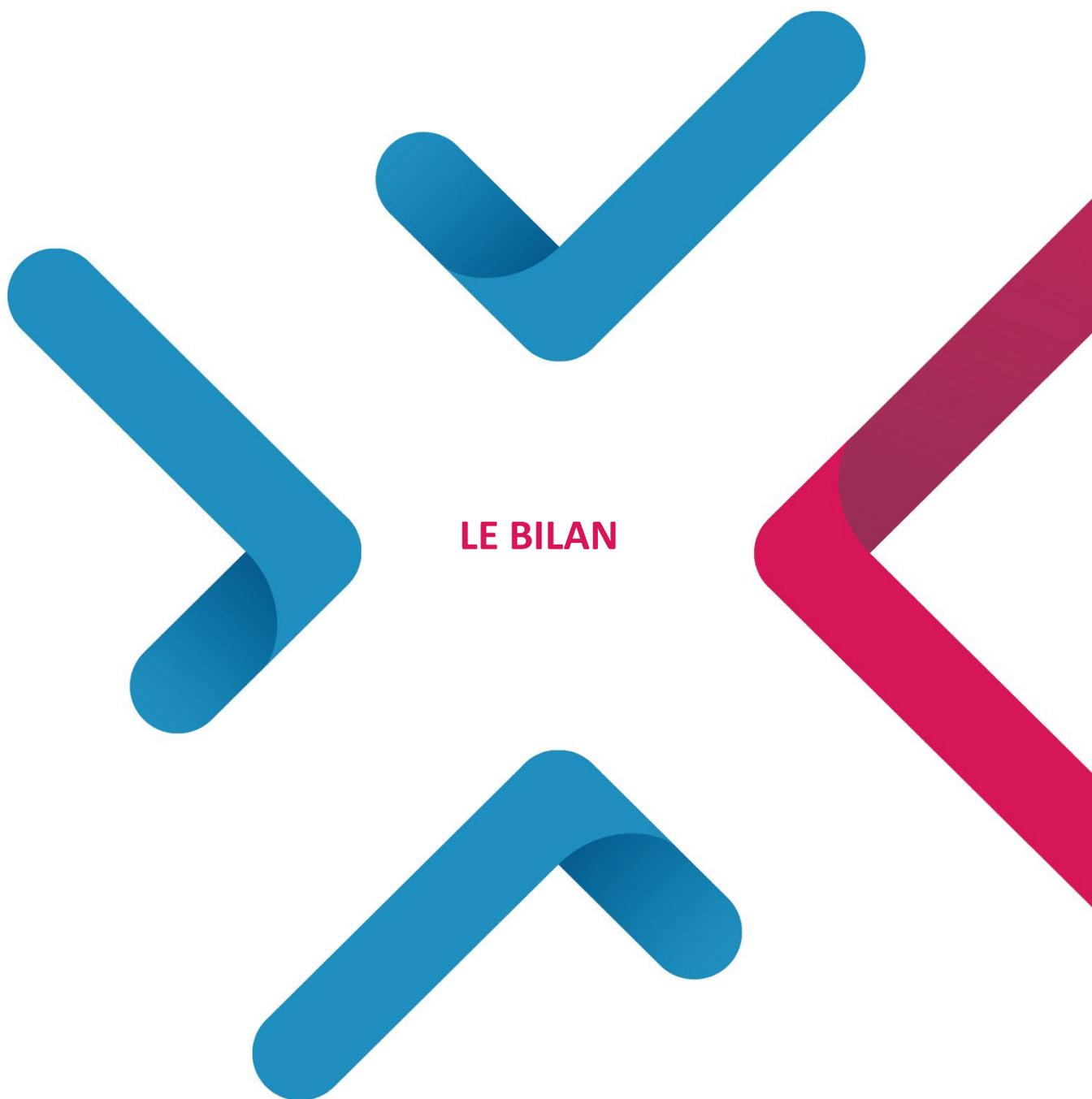
Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Paris, le 25 septembre 2025

Philippe PALLUD, Expert-comptable

DocuSigned by:

1442910D1AE34C1...



LE BILAN

1. LE BILAN COMPARÉ (PATRIMOINE)

1.1. L'actif du bilan

Eléments (en €)	au 31/12/2024			au 31/12/2023
	Brut	Amort./prov.	Net	Net
- Logiciels, licences, site internet	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles	0	0	0	0
- Matériels industriels	0	0	0	548
- Installations générales et agenc.	119 363	10 306	109 057	8 292
- Matériel de bureau et informatique	14 678	14 159	520	8 223
- Matériel de transport	11 132	11 132	0	0
- Mobilier	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	145 174	35 596	109 577	17 063
- Dépôt et cautionnement	18 396	0	18 396	2 596
- Prêts	0	0	0	0
Immobilisations financières	18 396	0	18 396	2 596
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	163 570	35 596	127 974	19 659
Stocks	2 930	0	2 930	3 780
Avances et acomptes versés	1 182	0	1 182	9 979
Créances				
- Créances clients ou usagers	0	0	0	0
- Autres créances	59 762	0	59 762	23 774
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
Disponibilités	323 536	0	323 536	230 739
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	387 409	0	387 409	268 272
- Charges constatées d'avance	6 824	0	6 824	1 903
TOTAL DE L'ACTIF	557 803	35 596	522 207	289 833

1.2. Le passif du bilan

Éléments (en €)	au 31/12/2024	au 31/12/2023
- Fonds syndicaux sans droit de reprise	261 133	322 158
- Fonds propres avec droit de reprise	0	0
- Réserves	0	0
- Report à nouveau	0	0
- Excédent ou déficit de l'exercice	195 364	-61 025
<i>Situation nette (sous total)</i>	456 497	261 133
- Fonds propres consommables	0	0
- Subvention d'investissement	43 954	0
- Provisions réglementées	0	0
TOTAL DES FONDS PROPRES - I	500 451	261 133
- Fonds dédiés	0	0
TOTAL FONDS REPORTÉS & DÉDIÉS - II	0	0
- Provisions pour risques	0	0
- Provisions pour charges	0	0
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - III	0	0
- Emprunts et dettes assimilées	0	0
- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	0
- Avances et acomptes reçus	0	0
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 916	18 419
- Dettes fiscales et sociales	8 840	10 044
- Autres dettes	0	238
- Produits constatés d'avance	0	0
TOTAL DES DETTES - IV	21 756	28 700
- Écart de conversion Passif - V	0	0
TOTAL DU PASSIF (I + II + III + IV + V)	522 207	289 833

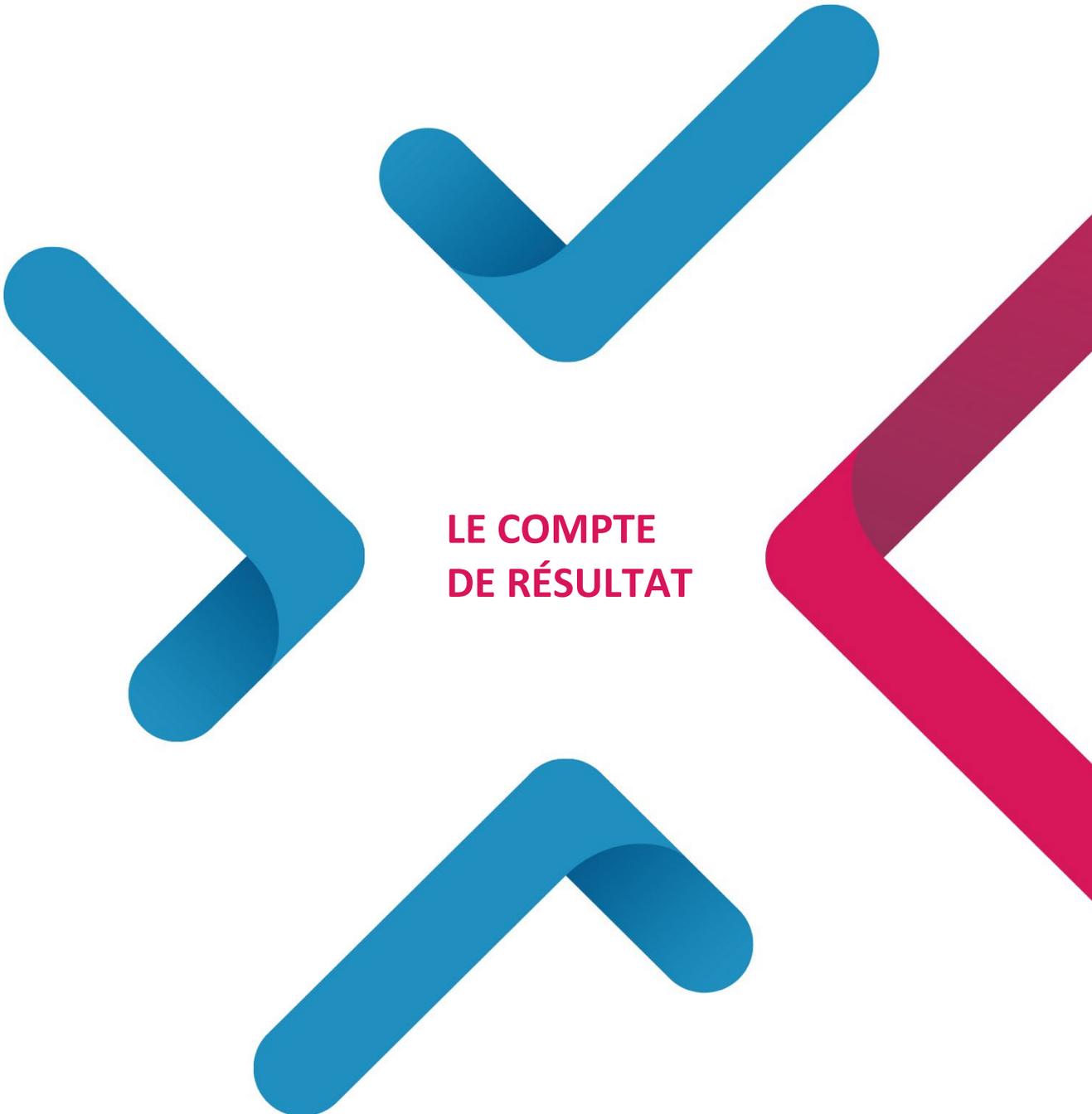
2. DÉTAIL DES COMPTES DE BILAN

2.1. Détail de l'actif

<u>Actif Immobilisé :</u>		127 974
. Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	104 749	
. Acquisitions de l'exercice	133 803	
. Sorties de l'exercice	74 342	
. Valeur brute à la clôture de l'exercice	163 570	
. Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice	35 596	
<u>Stocks :</u>		2 930
. Stocks à la clôture de l'exercice	2 930	
. Provision pour dépréciation stocks	0	
<u>Avances et acomptes :</u>		1 182
. Acomptes fournisseurs	1 182	
<u>Créances :</u>		59 762
. Créances clients ou usagers	0	
. Provision pour dépréciation créances clients	0	
. Autres créances	59 762	
. Avoirs non encore reçus	0	
. Avances acomptes personnel	0	
. Autres créances sociales	0	
. Débiteurs divers	56 564	
. Etat - Produits à recevoir	3 197	
. Divers, produits à recevoir	0	
. Provision pour dépréciation autres créances	0	
<u>Valeurs mobilières de placement :</u>		0
. Sicav	0	
. Provision pour dépréciation VMP	0	
<u>Disponibilités :</u>		323 536
. Banque Caisse d'Epargne	117 882	
. Livret A Caisse d'Epargne	80 540	
. Livret B Caisse d'Epargne	125 113	
. Caisse	0	
. Régies d'avance	0	
<u>Charges constatées d'avance :</u>		6 824
. Il s'agit de charges décaissées sur l'exercice et se rapportant à l'exercice suivant : cf. détail annexes		
TOTAL ACTIF		522 207

2.2. Détail du passif

<u>Fonds propres :</u>		500 451
. Fonds syndicaux sans droit de reprise	261 133	
. Fonds propres avec droit de reprise	0	
. Réserves	0	
. Report à nouveau	0	
. Excédent ou déficit de l'exercice	195 364	
. Subvention d'investissement non renouvelable	0	
. Subvention d'investissement	43 954	
<u>Provisions pour risques et charges & Fonds dédiés :</u>		0
. Provision pour risque	0	
. Provision pour charges engagement retraite	0	
. Fonds dédiés sur sub° de Fonctionnement	0	
<u>Emprunts et dettes assimilées :</u>		0
. Emprunt divers locaux	0	
. Emprunt et dettes auprès des étab. de crédit (banque créditrice)	0	
<u>Avances et acomptes reçus :</u>		0
. Clients - avances et acomptes	0	
<u>Dettes fournisseurs et comptes rattachés :</u>		12 916
. Dettes fournisseurs	1 890	
. Fournisseurs FNP	11 027	
<u>Dettes sociales et fiscales :</u>		8 840
. Rémunérations dues	0	
. Dette provisionnée CP	3 113	
. Dette URSSAF - POLE EMPLOI	3 167	
. Dette retraite	873	
. Dette retraite prévoyance	0	
. Dette charges sur CP	1 557	
. Dette Médecine du travail	0	
. Dette autres org. Formation professionnelle	0	
. Dette taxe sur salaires	0	
. Dette prélèvement à la source	130	
<u>Autres dettes :</u>		0
. Crédoeurs divers	0	
. Divers - Charges à payer	0	
<u>Produits constatés d'avance :</u>		0
. Il s'agit de produits encaissés sur l'exercice et se rapportant à l'exercice suivant : cf. détail annexes		
TOTAL PASSIF		522 207



LE COMPTE
DE RÉSULTAT

1. RÉSULTAT GLOBAL

1.1. Résultat d'exploitation, résultat financier

Eléments (en €)	au 31/12/2024 MONTANT NET	au 31/12/2023 MONTANT NET	Variations %
- Participations usagers	0	0	NS
- Recettes d'adhésion, abonnements et autres	0	0	NS
- Prestations de services	664 971	544 946	22,0%
- Reprises et transferts de charges	54 458	70 470	-22,7%
- Subventions d'exploitation	59 674	52 696	13,2%
- Autres produits	94 308	166 117	-43,2%
Total produits d'exploitation	873 410	834 229	4,7%
- Achats de marchandises et matières	0	0	NS
- Variation de stocks	851	0	NS
- Autres achats, prestations de services	24 190	37 603	-35,7%
- Charges externes	526 975	765 198	-31,1%
- Impôts, taxes et versements assimilés	9 622	187	5047,7%
- Salaires et traitements	36 184	33 980	6,5%
- Charges sociales	11 414	11 089	2,9%
- Dotations aux amort. et aux prov. d'exploitation	24 839	9 195	170,1%
- Autres charges	64 550	50 211	28,6%
Total charges d'exploitation	698 624	907 462	-23,0%
RESULTAT D'EXPLOITATION	174 786	-73 233	-338,7%
- Autres intérêts et produits assimilés	2 362	2 237	5,6%
- Reprises sur provisions financières	0	0	NS
Total produits financiers	2 362	2 237	5,6%
- Autres intérêts et charges assimilées	0	0	NS
Total charges financières	0	0	NS
RESULTAT FINANCIER	2 362	2 237	5,6%

1.2. Résultat exceptionnel, résultat de l'exercice

Eléments (en €)	au	au	Variations
	31/12/2024	31/12/2023	
	MONTANT	MONTANT	
	NET	NET	%
- Produits exceptionnels s/ opérations en gestion	15 170	11 038	37,4%
- Produits exceptionnels s/ opérations en capital	3 046	0	NS
Total produits exceptionnels	18 216	11 038	65,0%
- Charges exceptionnelles s/ opérations de gestion	0	1 067	NS
- Charges exceptionnelles s/ opérations en capital	0	0	NS
Total charges exceptionnelles	0	1 067	NS
RESULTAT EXCEPTIONNEL	18 216	9 971	82,7%
- Report ressources non utilisées ex. antérieurs	0	0	NS
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	0	0	NS
TOTAL DES PRODUITS	893 988	847 504	5,5%
TOTAL DES CHARGES	698 624	908 529	-23,1%
RESULTAT DE L'EXERCICE	195 364	-61 025	NS
<i>Evaluation des contributions volontaires en nature</i>			
Produits :	130 831	115 721	0
- Bénévolat	130 831	115 721	
- Prestations en nature			
- Dons en nature			
Charges :	130 831	115 721	0
- Secours en nature			
- Mise à disposition gratuite de biens & services			
- Personnel bénévole	130 831	115 721	

2. RÉSULTAT DÉTAILLÉ

2.1. Détail des produits

Eléments (en €)	au 31/12/2024 NET	au 31/12/2023 NET	Variations %
- Prestations de services (duplicopieurs)	0	0	NS
- Ventes (brochures, agendas et autres fournitures)	21 574	19 386	11,3%
- Parts fédérales	643 396	525 560	22,4%
Total produits d'activités	664 971	544 946	22,0%
- Reprise sur amortissements et provisions	0	0	NS
- Reprise sur provision risques et charges	0	0	NS
- Reprise sur provision pour dépréciation	0	0	NS
- Transfert de charges	54 458	70 470	-22,7%
Total reprises et transferts de charges	54 458	70 470	-22,7%
- Subvention	59 674	52 696	13,2%
- Autres subventions	0	0	NS
Total subventions d'exploitation	59 674	52 696	13,2%
- Produits des activités annexes (contributions loyers)	8 000	8 000	0,0%
- Dons	2 444	15 048	-83,8%
- Autres produits	1 231	1 438	-14,4%
- Participations (congrès, forum...)	82 634	141 630	-41,7%
Total autres produits de gestion	94 308	166 117	-43,2%
- Produits financiers	2 362	2 237	5,6%
- Reprises sur provisions financières	0	0	NS
Total produits financiers	2 362	2 237	5,6%
- Produits sur opération de gestion	15 170	11 038	37,4%
- Produits sur opération en capital	3 046	0	NS
Total produits exceptionnels	18 216	11 038	65,0%
TOTAL DES PRODUITS	893 988	847 504	5,5%
- Report ressources non utilisées ex. antérieurs			NS

2.2. Détail des charges

Eléments (en €)	au 31/12/2024 NET	au 31/12/2023 NET	Variations %
- Achats études et prestations tirages extérieurs	4 861	200	NS
- Achats études et prestations autres	4 010	5 440	-26,3%
- Achats matières et consommables	8 922	13 335	-33,1%
- Fournitures, petit équipement	2 443	5 434	-55,0%
- Fournitures administratives, petit matériel	2 530	5 553	-54,4%
- Autres fournitures et marchandises	1 425	7 641	-81,3%
- Variation de stock	851	0	NS
Total charges d'activités	25 040,68	37 603	-33,4%
- Locations mobilières et charges locatives	123 361	118 448	4,1%
- Locations photocopieuses	115 135	126 148	-8,7%
- Locations véhicules et salles	1 346	3 521	-61,8%
- Protections des données	15 539	16 875	-7,9%
- Entretien et réparations	4 311	3 054	41,1%
- Maintenance	4 379	5 437	-19,5%
- Primes d'assurance	16 330	14 177	15,2%
- Documentation - frais colloques & séminaires (congrès)	25 363	186 878	-86,4%
Total des charges externes - serv. ext.	305 764	474 538	-35,6%
- Honoraires comptables	18 617	18 071	3,0%
- Honoraires avocats	40 438	34 693	16,6%
- Honoraires autres	12 444	0	NS
- Publicités, publications (dt agendas)	24 219	90 312	-73,2%
- Voyages et déplacements, missions	85 198	109 614	-22,3%
- Frais postaux	16 212	16 008	1,3%
- Télécommunications	22 018	10 821	103,5%
- Services bancaires	1 264	1 090	16,0%
- Dons, pourboires, cadeaux, solidarité	800	10 052	-92,0%
Total des charges externes - aut. serv. ext.	221 211	290 659	-23,9%
- Impôts, taxes sur rémunérations	0	0	NS
- Formation professionnelle	223	187	19,4%
- Autres impôts et taxes	9 398	0	NS
Total impôts et taxes	9 622	187	NS
- Rémunérations du personnel	36 976	33 981	8,8%
- Congés payés	-792	-1	NS
- Charges de Sécurité Sociale, Assedic, retraite, prév.	11 304	10 639	6,3%
- Autres charges sur congés payés	-396	0	NS
- Autres charges de personnel - transport	505	450	12,4%
Total charges de personnel	47 598	45 068	5,6%

2.2. Détail des charges (fin)

Eléments (en €)	au 31/12/2024 NET	au 31/12/2023 NET	Variations %
- Pertes sur créances irrécouvrables	0	0	NS
- Redevances brevets, licences	0	0	NS
- Cotisations Solidaires	46 109	42 436	8,7%
- Cotisations UST	4 705	4 563	3,1%
- Cotisations associations	1 000	1 162	-13,9%
- Participations liaison	12 681	1 990	NS
- Participations UNIRS	0	0	NS
- Participations ITEC	0	0	NS
- Reversement des participations Liaisons	0	0	NS
- Charges diverses de gestion courantes	55	61	-9,3%
Total autres charges de gestion courante	64 550	50 211	28,6%
- Charges financières	0	0	NS
- Pénalités et amendes fiscales et pénales	0	1 067	NS
- Autres charges excep. s/ opérations de gestion	0	0	NS
- Autres charges excep. s/ opérations de capital	0	0	NS
Total charges financières et exceptionnelles	0	1 067	NS
- Dotations aux provisions risques et charges	0	0	NS
- Dotations aux provisions sur actif circulant	13 875	0	NS
- Dotations aux amortissements sur immobilisations	10 964	9 195	19,2%
Total des dotations	24 839	9 195	170,1%
- Impôts sur les bénéfices			NS
TOTAL DES CHARGES	698 624	908 529	-23,1%
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	0	0	NS
RECAPITULATION			
TOTAL DES PRODUITS	893 988	847 504	5,5%
TOTAL DES CHARGES	698 624	908 529	-23,1%
RESULTAT DE L'EXERCICE	195 364	-61 025	NS
<i>Evaluation des contributions volontaires en nature</i>			
Produits :	130 831	115 721	0
- Bénévolat	130 831	115 721	
- Prestations en nature			
- Dons en nature			
Charges :	130 831	115 721	0
- Secours en nature			
- Mise à disposition gratuite de biens & services			
- Personnel bénévole	130 831	115 721	



**ANNEXE AUX ÉTATS
FINANCIERS**

PRÉSENTATION DES RENSEIGNEMENTS DE L'ANNEXE

Renseignements	Ordre de Présentation	Objet du renseignement	Informations		
			Produites	N/S	N/A
D'ordre général	1-2	- Modes et méthodes d'évaluation	x		
	3-4	- Changement de méthode	x		
	5	- Informations complémentaires	x		
Concernant uniquement des rubriques du bilan actif	6	- Mouvements de l'actif immobilisé	x		
	7-8	- Méthodes de calcul des amortissements et des provisions	x		
	12	- Charges constatées d'avances	x		
	10	- Produits à recevoir sur créances	x		
Concernant uniquement des rubriques du bilan passif	13	- Produits constatés d'avance			x
	11	- Charges à payer sur dettes	x		
	15	- Suivi des fonds dédiés			x
	16	- Variation des fonds associatifs	x		
Concernant des rubriques du bilan Actif et Passif	9	- Echéances des créances et des dettes	x		
Concernant uniquement des rubriques de charges et autres	14	- Effectifs	x		
	18	- Etat des subventions	x		
	19	- Etat des subventions d'investissement	x		
	20	- Tableau crédit loyer/crédit bail	x		
	17	- Contribution volontaire en nature	x		

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2024, dont le total est de **522 207 €** au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total des produits est de **893 988 €** et dégageant un excédent de **195 364 €**.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024.

Les comptes annuels sont présentés lors de la réunion d'approbation des comptes.

Présentation de la Fédération SUD-Rail

La Fédération SUD-Rail (Fédération des syndicats travailleurs du rail Solidaires, Unitaires, Démocratiques) réunit les syndicats des travailleurs du rail et des activités annexes qui unissent les membres résolus à défendre leurs intérêts communs et à lutter pour instaurer une société démocratique d'hommes et de femmes libres et responsables, et à combattre toute forme de racisme et d'exclusion.

Le syndicat entend, dans son action, susciter chez les travailleurs une prise de consciences des conditions de leur émancipation.

Faits marquants de l'exercice

Jusqu'en 2023, la Fédération retenait comme fait générateur pour les cotisations des adhérents l'encaissement des cotisations reversées au cours de l'exercice N.

En 2024, la Fédération retient comme fait générateur la reconnaissance des cotisations. En fin d'exercice, la Fédération procède à un appel de cotisations auprès des syndicats. Les reliquats restant à recevoir à la date de clôture des comptes sont comptabilisés en « créances syndicats ».

La Fédération a changé de locaux et déménagé courant mai 2024 occasionnant de nombreux travaux. L'Institut et l'UST ont octroyé une subvention d'investissement (respectivement 35 000 € et 12 000 €) pour financer une partie des travaux.

Faits postérieurs à la clôture

Néant.

1 - Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat
- l'annexe.

Ces documents forment un tout et sont certifiés en tant que tels.

Leur présentation est faite de manière comparative ; en face des comptes de l'exercice, sont donnés en rappel les comptes de l'exercice précédent.

2 - Règles et Méthodes Comptables

(Décret n°83-1020 du 29-11-1983, articles 7.21.24 début 24-1.24-2. et 24-3)

Les comptes annuels ont été établis et présentés conformément aux dispositions des règlements n°2014-03 & n°2018-06 relatifs au plan comptable général et aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et CRC n°2009-10 du 3 décembre 2009 afférent aux règles comptables des organisations syndicales.

. Convention de principe

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments est la méthode des coûts historiques.

. Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

. Amortissements et immobilisations

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue des biens.

- | | |
|---|---------------|
| - installations générales, agencements, aménagements div. | de 5 à 10 ans |
| - matériel de bureau et informatique | de 2 à 5 ans |
| - transport | de 3 à 10 ans |

. Stocks

Les stocks sont valorisés à leur coût d'acquisition TTC. Ils font l'objet d'un inventaire de fin d'année.

. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

. Trésorerie

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les comptes bancaires ont fait l'objet de rapprochements bancaires.

3 - Changement de méthode de présentation

Aucun changement de méthode de présentation n'a été opéré au cours de l'exercice.

4 - Changement de méthode d'évaluation

Jusqu'en 2023, la Fédération avait retenu comme fait générateur l'encaissement des cotisations reversées au cours de l'exercice N.

En 2024, la Fédération retient comme fait générateur la reconnaissance des cotisations. En fin d'exercice, la Fédération procède à un appel de cotisations auprès des syndicats. Les reliquats restant à recevoir à la date de clôture des comptes sont comptabilisés en « créances syndicats ».

5 - Informations complémentaires

Des moyens matériels (photocopieurs, fluides...) et humains sont par ailleurs mis à disposition par la Fédération SUD-Rail à l'Institut afin de faciliter le fonctionnement au quotidien de celui-ci. L'Institut participe financièrement aux frais de reprographie mutualisés entre les deux entités.

Tableau de détermination des ressources annuelles

Conformément au décret n°2009-1665 du 28 décembre 2009 relatif à l'établissement, à la certification et à la publicité des comptes des syndicats professionnels de salariés ou d'employeurs et de leurs unions et des associations de salariés ou d'employeurs mentionnés à l'article L.2135-1 du code du travail,

Le détail des ressources est le suivant :

Ressources de l'année	2024
Cotisations reçues	643 396
- reversements de cotisations	-51 814
Subventions reçues	59 674
Autres produits d'exploitation	115 882
Produits financiers perçus	2 362
Total ressources	769 500

Fait générateur retenu des cotisations

Conformément au CRC n°2009-10 du 3 décembre 2009 afférent aux règles comptables des organisations syndicales et au regard des modalités de recouvrement des cotisations des adhérents encaissées directement par les syndicats affiliés à la Fédération au titre de l'exercice N, la Fédération avait retenu comme fait générateur l'encaissement des cotisations reversées au cours de l'exercice N.

A partir de l'exercice 2024, la Fédération procède, en fin d'exercice, à un appel de cotisations sur l'année civile. Cet appel constitue le fait générateur de la comptabilisation du produit par la reconnaissance des cotisations.

Les reliquats des cotisations restant à recevoir sont comptabilisés en « créances syndicats ».

6 - Etat de l'actif immobilisé

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE	Valeurs brutes début d'exercice	Acquisition ou virement de poste à poste	Cessions ou mise hors service	Valeurs brutes fin d'exercice
- Logiciels, licences, site internet	0	0	0	0
Total immobilisations incorporelles	0	0	0	0
- Matériels industriels	640	0	640	0
- Installations générales, agencements	66 808	116 690	64 134	119 363
- Matériel de bureau et informatique	23 573	664	9 558	14 678
- Matériel de transport	11 132		0	11 132
- Mobilier	0	0	0	0
Total immobilisations corporelles	102 152	117 353	74 332	145 174
- Dépôts et cautionnements	2 596	16 450	650	18 396
- Prêts	0	0	0	0
Total immobilisations financières	2 596	16 450	650	18 396
TOTAL GENERAL	104 749	133 803	74 982	163 570

7 - Etat des amortissements

ETAT DES AMORTISSEMENTS	Amortissements début d'exercice	Augmentation de la dotation	Diminution ou reprise	Amortissements fin d'exercice
- Logiciels, licences, site internet	0	0	0	0
Total immobilisations incorporelles	0	0	0	0
- Matériels industriels	92	89	181	0
- Installations générales, agencements	58 516	9 040	57 249	10 306
- Matériel de bureau et informatique	15 350	1 835	3 027	14 159
- Matériel de transport	11 132	0	0	11 132
- Mobilier	0	0	0	0
Total immobilisations corporelles	85 090	10 964	60 457	35 596
- Dépôts et cautionnements	0	0	0	0
- Prêts	0	0	0	0
Total immobilisations financières	0	0	0	0
TOTAL GENERAL	85 090	10 964	60 457	35 596

8 - Etat des provisions

Néant.

9 - Etat des créances et des dettes

CREANCES	BRUT	LIQUIDITE DE L'ACTIF	
		Échéances à moins 1 an	Échéances à plus 1an
<i>Créances de l'actif immobilisé</i>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres			
<i>Créances de l'actif circulant</i>			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres	59 762	59 762	
Charges constatées d'avance	6 824	6 824	
TOTAL GENERAL	66 586	66 586	0

(1) Prêts accordés en cours d'exercice : 0 €

Prêts récupérés en cours d'exercice : 0 €

DETTES	BRUT	DEGRE D'EXIGIBILITE DU PASSIF		
		Échéances à moins 1 an	Échéances à plus 1 an	Échéances à plus 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (2)	0			
Autres emprunts obligataires	0			
<i>Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
- à 2 ans maximum à l'origine	0			
- à plus de 2 ans à l'origine	0			
Emprunts et dettes financières divers (2)	0			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 916	12 916		
Dettes fiscales et sociales	8 840	8 840		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0			
Autres dettes	0	0		
Produits constatés d'avance	0	0		
TOTAL GENERAL	21 756	21 756	0	0

(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice

Emprunts remboursés en cours d'exercice

10 - Produits à recevoir sur créances

Etat des produits à recevoir figurant dans les postes de bilan suivants :	Montant
- Autres créances immobilisées - intérêts courus	
- Clients, produits non encore facturés	
- Personnel, produits à recevoir	
- Organismes sociaux, produits à recevoir	
- Etat, produits à recevoir	3 197
- Divers, produits à recevoir	
- Intérêts courus à recevoir	
TOTAL GENERAL	3 197

11 - Charges à payer sur dettes

Etat des charges à payer figurant dans les postes de bilan suivants :	Montant
- Autres emprunts et dettes assimilées, intérêts courus	
- Fournisseurs, factures non parvenues	11 027
- Personnel, dettes provisionnées pour congés payés	3 113
- Personnel, autres charges pour congés payés	1 557
- Organismes sociaux, charges à payer	4 040
- Etat, charges à payer	130
- Divers, charges à payer	
- Intérêts courus à payer	
TOTAL GENERAL	19 866

12 - Charges constatées d'avance

Elles correspondent, par nature, à des éléments indiqués ci-dessous qui concernent des achats de biens ou de services dont la fourniture ou la prestation doit intervenir ultérieurement.

Eléments	Montant
- Macif appartement 1 trimestre 2025	142
- Macif 1 trimestre 2025	576
- Quadient 11 mois 2025	1 383
- Abonnement Dalloz 2025	911
- Abonnement Dalloz retraité 9 mois 2025	165
- Barte Allan dessinateur 2025	3 060
- Adobe Système 2025	387
- Avocat Ayache RGPG janvier 2025	200
TOTAL GENERAL	6 824

13 - Produits constatés d'avance

Néant.

14 - Effectifs

Effectif	31/12/2024		31/12/2023	
	TEMPS PLEIN	TEMPS PARTIEL	TEMPS PLEIN	TEMPS PARTIEL
- Cadres	0	0	0	0
- Agents de maîtrise et techniciens	0	0	0	0
- Employés	0	2	0	2
- Ouvriers	0	0	0	0
TOTAL GENERAL	0	2	0	2

15 - Suivi des fonds dédiés

Néant.

16 - Variation des fonds syndicaux

Variation des fonds propres	À l'ouverture	Affectation du Résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	À la clôture
- Fonds associatifs sans droit de reprise	322 158	-61 025			261 133
- Fonds associatifs avec droit de reprise	0				0
- Ecart de réévaluation	0				0
- Réserves	0				0
- Report à nouveau	0				0
- Excédent ou déficit de l'exercice	-61 025	61 025	195 364		195 364
- <i>Situation nette</i>	<i>261 133</i>	<i>0</i>	<i>195 364</i>	<i>0</i>	<i>456 497</i>
- Fonds propres consommables	0				0
- Subventions d'investissement	0		43 954	0	43 954
- Provisions réglementées	0				0
TOTAL GENERAL	261 133	0	239 318	0	500 451

17 - Contribution volontaire en nature

Conformément au règlement du CRC n°2009-10 du 3 décembre 2009, la Fédération a engagé une démarche d'évaluation des contributions en nature, moyens humains et matériels, dont elle bénéficie pour son fonctionnement au quotidien.

Dans ce cadre, la Fédération bénéficie à ce jour des éléments suivants, conformément au RH 0090 :

- De la mise à disposition de neuf permanents syndicaux.

Leur fonction et durée de présence correspond généralement à un mandat relevant du Congrès Fédéral se tenant tous les trois ans.

La Fédération fonctionne avec deux temps plein (le trésorier et une permanence à l'accueil). Pour valoriser cette contribution en nature, le salaire moyen des deux bénévoles a été retenu.

Répartition en nature de charges		Répartition par nature de ressources	
860	Secours en nature	870	Bénévolat
	- alimentaires	871	Prestations en service
	- vestimentaires...	875	Dons en nature
861	Mise à disposition gratuite de bien		
	- locaux		
	- matériels		
862	Prestations - Mise à dispo. moy. hum.		
864	Personnel bénévole		130 831

18 – Etat des subventions

Libellés	Montant
- Subvention SNCF accord Logement	51 717
- Subvention SNCF réseau	1 923
- Subvention SNCF voyageur	6 034
TOTAL GENERAL	59 674

19 – Etat des subventions d'investissement

Structures	Objet	Montant
- Subvention d'investissement Institut SUD	Travaux d'aménagement des locaux	35 000
- Subvention d'investissement UST	Travaux d'aménagement des locaux	12 000
TOTAL GENERAL		47 000

20 – Tableau des charges des photocopieurs

Prestataires	Montant
- CCLS	76 305
- KONICA	37 630
- KONICA charges complémentaires	1 201
TOTAL GENERAL	115 135

RETROUVEZ APEX ISAST

PARIS

Immeuble Bloom
61-69 rue de Bercy

75012 PARIS
info@apex-isast.fr

APEX
01 53 72 00 00

ISAST
01 70 64 93 00

APEX-ISAST FORMATION
01 53 72 00 11
formation@apex-isast.fr

NORD • LILLE

APEX
20-24, rue Gombert

59800 LILLE
03 20 15 86 19
info@apex-isast.fr

GRAND OUEST • RENNES

APEX
Im. Alizés 22, rue de la Rigourdière

35510 CESSON-SEVIGNE
02 99 83 53 98

info@apex-isast.fr

RHÔNE-ALPES • LYON

APEX-ISAST
151-153 boulevard Stalingrad

69100 VILLEURBANNE
04 37 48 29 80
info@apex-isast.fr



FEDERATION SUD RAIL

SIEGE SOCIAL
17 boulevard de la Libération
93200 SAINT DENIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous vous présentons notre rapport d'audit des comptes annuels, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025 sur :

- le contrôle des comptes annuels de votre entité, tel qu'ils sont joints au présent rapport
- la justification de nos appréciations
- la vérification des informations spécifiques prévues par la loi

Les comptes annuels ont été arrêtés par les membres du bureau. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION

Nous certifions que les Comptes Annuels sont au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la FEDERATION SUD RAIL.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'Audit des Comptes Annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1 janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

3. OBSERVATIONS

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant :

En 2024, la Fédération retient comme fait générateur la reconnaissance des cotisations. En fin d'exercice, la Fédération procède à un appel de cotisations auprès des syndicats. Les reliquats restant à recevoir à la date de clôture des comptes sont comptabilisés en « créances syndicats ».

4. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositifs des Articles L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédées, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère significatif notamment pour ce qui concerne :

- L'analyse des créances et des dettes ainsi que leur apurement, par le contrôle des mouvements bancaires poste clôture et la confirmation des soldes et mouvements fournisseurs par les tiers.
- L'analyse des engagements hors bilan lié aux contrats de location de photocopieurs.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des Comptes Annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces Comptes Annuels pris isolément.

5. VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicable en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Le rapport de gestion ne nous ayant pas été communiqué, comme le prévoit l'article R.232-1 du code de commerce, nous n'avons pas été en mesure de procéder à la vérification de ce document en vue de nous assurer de sa sincérité et sa concordance avec les comptes annuels.

6. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT DE L'ENTITE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des Comptes Annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de Comptes Annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Lors de l'établissement des Comptes Annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéants, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Les Comptes Annuels ont été arrêtés par les membres du bureau Fédéral.

7. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les Comptes Annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les Comptes Annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toutes anomalies significatives. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les

décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10 -1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fédération.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les Comptes Annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude est plus élevée que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les Comptes Annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier.

- Il apprécie la présentation d'ensemble des Comptes Annuels et évalue si les Comptes Annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris le 24 novembre 2025,



Bienvenu Eric MADZOUS
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris



LE BILAN



1. LE BILAN COMPARÉ (PATRIMOINE)

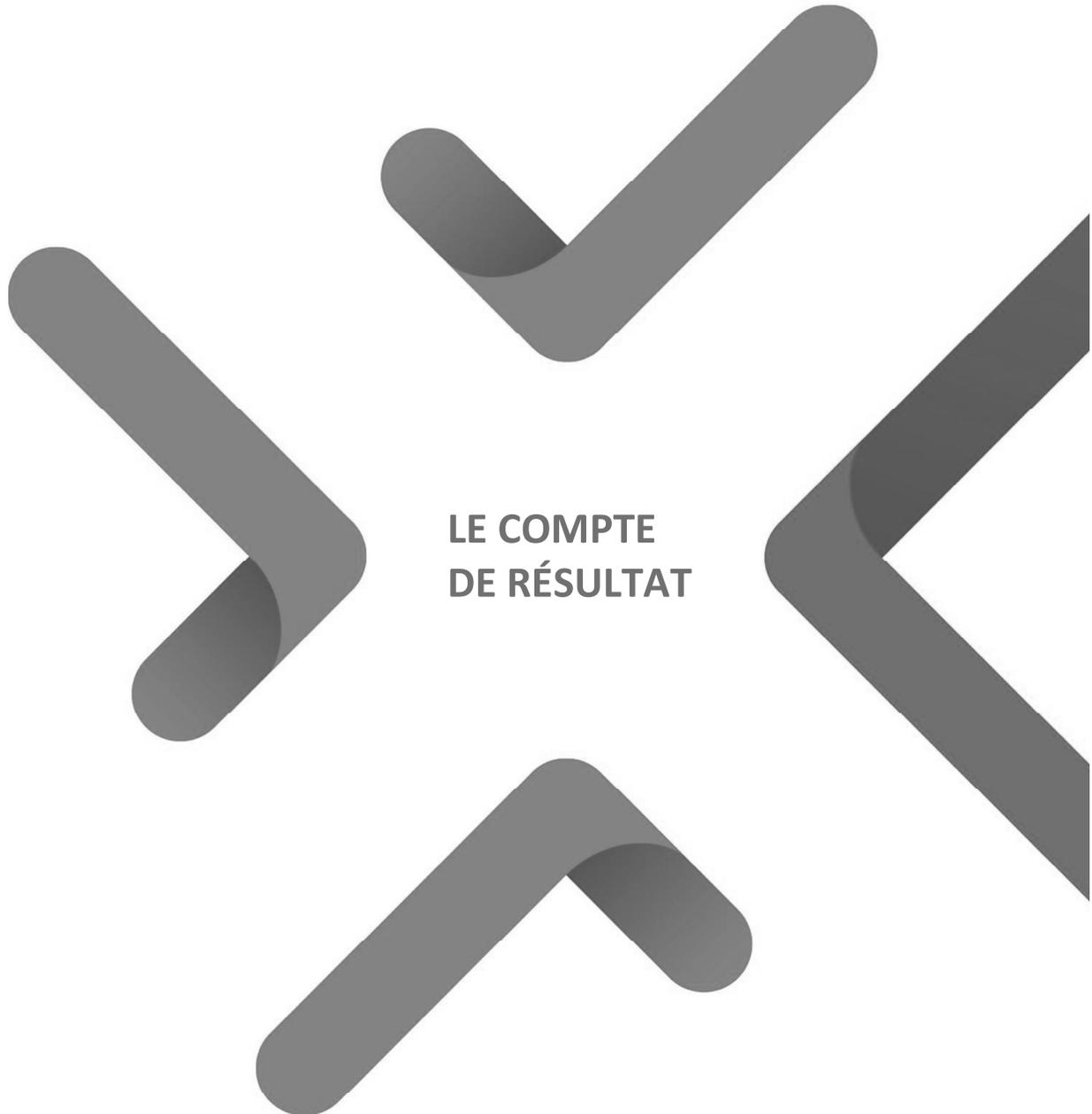
1.1. L'actif du bilan

Eléments (en €)	au 31/12/2024			au 31/12/2023
	Brut	Amort./prov.	Net	Net
- Logiciels, licences, site internet	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles	0	0	0	0
- Matériels industriels	0	0	0	548
- Installations générales et agenc.	119 363	10 306	109 057	8 292
- Matériel de bureau et informatique	14 678	14 159	520	8 223
- Matériel de transport	11 132	11 132	0	0
- Mobilier	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	145 174	35 596	109 577	17 063
- Dépôt et cautionnement	18 396	0	18 396	2 596
- Prêts	0	0	0	0
Immobilisations financières	18 396	0	18 396	2 596
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	163 570	35 596	127 974	19 659
Stocks	2 930	0	2 930	3 780
Avances et acomptes versés	1 182	0	1 182	9 979
Créances				
- Créances clients ou usagers	0	0	0	0
- Autres créances	59 762	0	59 762	23 774
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
Disponibilités	323 536	0	323 536	230 739
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	387 409	0	387 409	268 272
- Charges constatées d'avance	6 824	0	6 824	1 903
TOTAL DE L'ACTIF	557 803	35 596	522 207	289 833



1.2. Le passif du bilan

Eléments (en €)	au 31/12/2024	au 31/12/2023
- Fonds syndicaux sans droit de reprise	261 133	322 158
- Fonds propres avec droit de reprise	0	0
- Réserves	0	0
- Report à nouveau	0	0
- Excédent ou déficit de l'exercice	195 364	-61 025
<i>Situation nette (sous total)</i>	456 497	261 133
- Fonds propres consommables	0	0
- Subvention d'investissement	43 954	0
- Provisions réglementées	0	0
TOTAL DES FONDS PROPRES - I	500 451	261 133
- Fonds dédiés	0	0
TOTAL FONDS REPORTÉS & DÉDIÉS - II	0	0
- Provisions pour risques	0	0
- Provisions pour charges	0	0
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - III	0	0
- Emprunts et dettes assimilées	0	0
- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	0
- Avances et acomptes reçus	0	0
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 916	18 419
- Dettes fiscales et sociales	8 840	10 044
- Autres dettes	0	238
- Produits constatés d'avance	0	0
TOTAL DES DETTES - IV	21 756	28 700
- Écart de conversion Passif - V	0	0
TOTAL DU PASSIF (I + II + III + IV + V)	522 207	289 833



**LE COMPTE
DE RÉSULTAT**



1. RÉSULTAT GLOBAL

1.1. Résultat d'exploitation, résultat financier

Eléments (en €)	au 31/12/2024	au 31/12/2023	Variations
	MONTANT NET	MONTANT NET	%
- Participations usagers	0	0	NS
- Recettes d'adhésion, abonnements et autres	0	0	NS
- Prestations de services	664 971	544 946	22,0%
- Reprises et transferts de charges	54 458	70 470	-22,7%
- Subventions d'exploitation	59 674	52 696	13,2%
- Autres produits	94 308	166 117	-43,2%
Total produits d'exploitation	873 410	834 229	4,7%
- Achats de marchandises et matières	0	0	NS
- Variation de stocks	851	0	NS
- Autres achats, prestations de services	24 190	37 603	-35,7%
- Charges externes	526 975	765 198	-31,1%
- Impôts, taxes et versements assimilés	9 622	187	5047,7%
- Salaires et traitements	36 184	33 980	6,5%
- Charges sociales	11 414	11 089	2,9%
- Dotations aux amort. et aux prov. d'exploitation	24 839	9 195	170,1%
- Autres charges	64 550	50 211	28,6%
Total charges d'exploitation	698 624	907 462	-23,0%
RESULTAT D'EXPLOITATION	174 786	-73 233	-338,7%
- Autres intérêts et produits assimilés	2 362	2 237	5,6%
- Reprises sur provisions financières	0	0	NS
Total produits financiers	2 362	2 237	5,6%
- Autres intérêts et charges assimilées	0	0	NS
Total charges financières	0	0	NS
RESULTAT FINANCIER	2 362	2 237	5,6%



1.2. Résultat exceptionnel, résultat de l'exercice

Eléments (en €)	au	au	Variations
	31/12/2024	31/12/2023	
	MONTANT	MONTANT	
	NET	NET	%
- Produits exceptionnels s/ opérations en gestion	15 170	11 038	37,4%
- Produits exceptionnels s/ opérations en capital	3 046	0	NS
Total produits exceptionnels	18 216	11 038	65,0%
- Charges exceptionnelles s/ opérations de gestion	0	1 067	NS
- Charges exceptionnelles s/ opérations en capital	0	0	NS
Total charges exceptionnelles	0	1 067	NS
RESULTAT EXCEPTIONNEL	18 216	9 971	82,7%
- Report ressources non utilisées ex. antérieurs	0	0	NS
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	0	0	NS
TOTAL DES PRODUITS	893 988	847 504	5,5%
TOTAL DES CHARGES	698 624	908 529	-23,1%
RESULTAT DE L'EXERCICE	195 364	-61 025	NS
<i>Evaluation des contributions volontaires en nature</i>			
Produits :	130 831	115 721	0
- Bénévolat	130 831	115 721	
- Prestations en nature			
- Dons en nature			
Charges :	130 831	115 721	0
- Secours en nature			
- Mise à disposition gratuite de biens & services			
- Personnel bénévole	130 831	115 721	



**ANNEXE AUX ÉTATS
FINANCIERS**



PRÉSENTATION DES RENSEIGNEMENTS DE L'ANNEXE

Renseignements	Ordre de Présentation	Objet du renseignement	Informations		
			Produites	N/S	N/A
D'ordre général	1-2	- Modes et méthodes d'évaluation	x		
	3-4	- Changement de méthode	x		
	5	- Informations complémentaires	x		
Concernant uniquement des rubriques du bilan actif	6	- Mouvements de l'actif immobilisé	x		
	7-8	- Méthodes de calcul des amortissements et des provisions	x		
	12	- Charges constatées d'avances	x		
	10	- Produits à recevoir sur créances	x		
Concernant uniquement des rubriques du bilan passif	13	- Produits constatés d'avance			x
	11	- Charges à payer sur dettes	x		
	15	- Suivi des fonds dédiés			x
	16	- Variation des fonds associatifs	x		
Concernant des rubriques du bilan Actif et Passif	9	- Echéances des créances et des dettes	x		
Concernant uniquement des rubriques de charges et autres	14	- Effectifs	x		
	18	- Etat des subventions	x		
	19	- Etat des subventions d'investissement	x		
	20	- Tableau crédit loyer/crédit bail	x		
	17	- Contribution volontaire en nature	x		

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2024, dont le total est de **522 207 €** au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total des produits est de **893 988 €** et dégageant un excédent de **195 364 €**.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024.

Les comptes annuels sont présentés lors de la réunion d'approbation des comptes.



Présentation de la Fédération SUD-Rail

La Fédération SUD-Rail (Fédération des syndicats travailleurs du rail Solidaires, Unitaires, Démocratiques) réunit les syndicats des travailleurs du rail et des activités annexes qui unissent les membres résolus à défendre leurs intérêts communs et à lutter pour instaurer une société démocratique d'hommes et de femmes libres et responsables, et à combattre toute forme de racisme et d'exclusion.

Le syndicat entend, dans son action, susciter chez les travailleurs une prise de consciences des conditions de leur émancipation.

Faits marquants de l'exercice

Jusqu'en 2023, la Fédération retenait comme fait générateur pour les cotisations des adhérents l'encaissement des cotisations reversées au cours de l'exercice N.

En 2024, la Fédération retient comme fait générateur la reconnaissance des cotisations. En fin d'exercice, la Fédération procède à un appel de cotisations auprès des syndicats. Les reliquats restant à recevoir à la date de clôture des comptes sont comptabilisés en « créances syndicats ».

La Fédération a changé de locaux et déménagé courant mai 2024 occasionnant de nombreux travaux. L'Institut et l'UST ont octroyé une subvention d'investissement (respectivement 35 000 € et 12 000 €) pour financer une partie des travaux.

Faits postérieurs à la clôture

Néant.

1 - Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat
- l'annexe.

Ces documents forment un tout et sont certifiés en tant que tels.

Leur présentation est faite de manière comparative ; en face des comptes de l'exercice, sont donnés en rappel les comptes de l'exercice précédent.

2 - Règles et Méthodes Comptables

(Décret n°83-1020 du 29-11-1983, articles 7.21.24 début 24-1.24-2. et 24-3)

Les comptes annuels ont été établis et présentés conformément aux dispositions des règlements n°2014-03 & n°2018-06 relatifs au plan comptable général et aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et CRC n°2009-10 du 3 décembre 2009 afférent aux règles comptables des organisations syndicales.



. Convention de principe

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments est la méthode des coûts historiques.

. Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

. Amortissements et immobilisations

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue des biens.

- | | |
|---|---------------|
| - installations générales, agencements, aménagements div. | de 5 à 10 ans |
| - matériel de bureau et informatique | de 2 à 5 ans |
| - transport | de 3 à 10 ans |

. Stocks

Les stocks sont valorisés à leur coût d'acquisition TTC. Ils font l'objet d'un inventaire de fin d'année.

. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

. Trésorerie

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les comptes bancaires ont fait l'objet de rapprochements bancaires.



3 - Changement de méthode de présentation

Aucun changement de méthode de présentation n'a été opéré au cours de l'exercice.

4 - Changement de méthode d'évaluation

Jusqu'en 2023, la Fédération avait retenu comme fait générateur l'encaissement des cotisations reversées au cours de l'exercice N.

En 2024, la Fédération retient comme fait générateur la reconnaissance des cotisations. En fin d'exercice, la Fédération procède à un appel de cotisations auprès des syndicats. Les reliquats restant à recevoir à la date de clôture des comptes sont comptabilisés en « créances syndicats ».

5 - Informations complémentaires

Des moyens matériels (photocopieurs, fluides...) et humains sont par ailleurs mis à disposition par la Fédération SUD-Rail à l'Institut afin de faciliter le fonctionnement au quotidien de celui-ci. L'Institut participe financièrement aux frais de reprographie mutualisés entre les deux entités.

Tableau de détermination des ressources annuelles

Conformément au décret n°2009-1665 du 28 décembre 2009 relatif à l'établissement, à la certification et à la publicité des comptes des syndicats professionnels de salariés ou d'employeurs et de leurs unions et des associations de salariés ou d'employeurs mentionnés à l'article L.2135-1 du code du travail,

Le détail des ressources est le suivant :

Ressources de l'année	2024
Cotisations reçues	643 396
- reversements de cotisations	-51 814
Subventions reçues	59 674
Autres produits d'exploitation	115 882
Produits financiers perçus	2 362
Total ressources	769 500

Fait générateur retenu des cotisations

Conformément au CRC n°2009-10 du 3 décembre 2009 afférent aux règles comptables des organisations syndicales et au regard des modalités de recouvrement des cotisations des adhérents encaissées directement par les syndicats affiliés à la Fédération au titre de l'exercice N, la Fédération avait retenu comme fait générateur l'encaissement des cotisations reversées au cours de l'exercice N.

A partir de l'exercice 2024, la Fédération procède, en fin d'exercice, à un appel de cotisations sur l'année civile. Cet appel constitue le fait générateur de la comptabilisation du produit par la reconnaissance des cotisations.

Les reliquats des cotisations restant à recevoir sont comptabilisés en « créances syndicats ».



6 - Etat de l'actif immobilisé

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE	Valeurs brutes début d'exercice	Acquisition ou virement de poste à poste	Cessions ou mise hors service	Valeurs brutes fin d'exercice
- Logiciels, licences, site internet	0	0	0	0
Total immobilisations incorporelles	0	0	0	0
- Matériels industriels	640	0	640	0
- Installations générales, agencements	66 808	116 690	64 134	119 363
- Matériel de bureau et informatique	23 573	664	9 558	14 678
- Matériel de transport	11 132		0	11 132
- Mobilier	0	0	0	0
Total immobilisations corporelles	102 152	117 353	74 332	145 174
- Dépôts et cautionnements	2 596	16 450	650	18 396
- Prêts	0	0	0	0
Total immobilisations financières	2 596	16 450	650	18 396
TOTAL GENERAL	104 749	133 803	74 982	163 570

7 - Etat des amortissements

ETAT DES AMORTISSEMENTS	Amortissements début d'exercice	Augmentation de la dotation	Diminution ou reprise	Amortissements fin d'exercice
- Logiciels, licences, site internet	0	0	0	0
Total immobilisations incorporelles	0	0	0	0
- Matériels industriels	92	89	181	0
- Installations générales, agencements	58 516	9 040	57 249	10 306
- Matériel de bureau et informatique	15 350	1 835	3 027	14 159
- Matériel de transport	11 132	0	0	11 132
- Mobilier	0	0	0	0
Total immobilisations corporelles	85 090	10 964	60 457	35 596
- Dépôts et cautionnements	0	0	0	0
- Prêts	0	0	0	0
Total immobilisations financières	0	0	0	0
TOTAL GENERAL	85 090	10 964	60 457	35 596

8 - Etat des provisions

Néant.



9 - Etat des créances et des dettes

CREANCES	BRUT	LIQUIDITE DE L'ACTIF	
		Échéances à moins 1 an	Échéances à plus 1an
<i>Créances de l'actif immobilisé</i>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres			
<i>Créances de l'actif circulant</i>			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres	59 762	59 762	
Charges constatées d'avance	6 824	6 824	
TOTAL GENERAL	66 586	66 586	0

(1) Prêts accordés en cours d'exercice : 0 €

Prêts récupérés en cours d'exercice : 0 €

DETTES	BRUT	DEGRE D'EXIGIBILITE DU PASSIF		
		Échéances à moins 1 an	Échéances à plus 1 an	Échéances à plus 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (2)	0			
Autres emprunts obligataires	0			
<i>Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
- à 2 ans maximum à l'origine	0			
- à plus de 2 ans à l'origine	0			
Emprunts et dettes financières divers (2)	0			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 916	12 916		
Dettes fiscales et sociales	8 840	8 840		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0			
Autres dettes	0	0		
Produits constatés d'avance	0	0		
TOTAL GENERAL	21 756	21 756	0	0

(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice

Emprunts remboursés en cours d'exercice



10 - Produits à recevoir sur créances

Etat des produits à recevoir figurant dans les postes de bilan suivants :	Montant
- Autres créances immobilisées - intérêts courus	
- Clients, produits non encore facturés	
- Personnel, produits à recevoir	
- Organismes sociaux, produits à recevoir	
- Etat, produits à recevoir	3 197
- Divers, produits à recevoir	
- Intérêts courus à recevoir	
TOTAL GENERAL	3 197

11 - Charges à payer sur dettes

Etat des charges à payer figurant dans les postes de bilan suivants :	Montant
- Autres emprunts et dettes assimilées, intérêts courus	
- Fournisseurs, factures non parvenues	11 027
- Personnel, dettes provisionnées pour congés payés	3 113
- Personnel, autres charges pour congés payés	1 557
- Organismes sociaux, charges à payer	4 040
- Etat, charges à payer	130
- Divers, charges à payer	
- Intérêts courus à payer	
TOTAL GENERAL	19 866

12 - Charges constatées d'avance

Elles correspondent, par nature, à des éléments indiqués ci-dessous qui concernent des achats de biens ou de services dont la fourniture ou la prestation doit intervenir ultérieurement.

Eléments	Montant
- Macif appartement 1 trimestre 2025	142
- Macif 1 trimestre 2025	576
- Quadient 11 mois 2025	1 383
- Abonnement Dalloz 2025	911
- Abonnement Dalloz retraité 9 mois 2025	165
- Barte Allan dessinateur 2025	3 060
- Adobe Système 2025	387
- Avocat Ayache RGPG janvier 2025	200
TOTAL GENERAL	6 824



13 - Produits constatés d'avance

Néant.

14 - Effectifs

Effectif	31/12/2024		31/12/2023	
	TEMPS PLEIN	TEMPS PARTIEL	TEMPS PLEIN	TEMPS PARTIEL
- Cadres	0	0	0	0
- Agents de maîtrise et techniciens	0	0	0	0
- Employés	0	2	0	2
- Ouvriers	0	0	0	0
TOTAL GENERAL	0	2	0	2

15 - Suivi des fonds dédiés

Néant.

16 - Variation des fonds syndicaux

Variation des fonds propres	À l'ouverture	Affectation du Résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	À la clôture
- Fonds associatifs sans droit de reprise	322 158	-61 025			261 133
- Fonds associatifs avec droit de reprise	0				0
- Ecart de réévaluation	0				0
- Réserves	0				0
- Report à nouveau	0				0
- Excédent ou déficit de l'exercice	-61 025	61 025	195 364		195 364
<i>- Situation nette</i>	<i>261 133</i>	<i>0</i>	<i>195 364</i>	<i>0</i>	<i>456 497</i>
- Fonds propres consommables	0				0
- Subventions d'investissement	0		43 954	0	43 954
- Provisions réglementées	0				0
TOTAL GENERAL	261 133	0	239 318	0	500 451



17 - Contribution volontaire en nature

Conformément au règlement du CRC n°2009-10 du 3 décembre 2009, la Fédération a engagé une démarche d'évaluation des contributions en nature, moyens humains et matériels, dont elle bénéficie pour son fonctionnement au quotidien.

Dans ce cadre, la Fédération bénéficie à ce jour des éléments suivants, conformément au RH 0090 :

- De la mise à disposition de neuf permanents syndicaux.

Leur fonction et durée de présence correspond généralement à un mandat relevant du Congrès Fédéral se tenant tous les trois ans.

La Fédération fonctionne avec deux temps plein (le trésorier et une permanence à l'accueil). Pour valoriser cette contribution en nature, le salaire moyen des deux bénévoles a été retenu.

Répartition en nature de charges		Répartition par nature de ressources		
860	Secours en nature	870	Bénévolat	130 831
	- alimentaires	871	Prestations en service	
	- vestimentaires...	875	Dons en nature	
861	Mise à disposition gratuite de bien			
	- locaux			
	- matériels			
862	Prestations - Mise à dispo. moy. hum.			
864	Personnel bénévole			130 831

18 – Etat des subventions

Libellés	Montant
- Subvention SNCF accord Logement	51 717
- Subvention SNCF réseau	1 923
- Subvention SNCF voyageur	6 034
TOTAL GENERAL	59 674

19 – Etat des subventions d'investissement

Structures	Objet	Montant
- Subvention d'investissement Institut SUD	Travaux d'aménagement des locaux	35 000
- Subvention d'investissement UST	Travaux d'aménagement des locaux	12 000
TOTAL GENERAL		47 000

**20 – Tableau des charges des photocopieurs**

Prestataires	Montant
- CCLS	76 305
- KONICA	37 630
- KONICA charges complémentaires	1 201
TOTAL GENERAL	115 135

FEDERATION SUD RAIL

SIEGE SOCIAL
17 boulevard de la Libération
93200 SAINT DENIS

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS
REGLEMENTEES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre entité, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Paris, le 24 novembre 2025,



Bienvenu Eric MADZOUS
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris